

L'ordre du jour était le suivant

- 1) Approbation des PV CTL du 06 et 21 décembre 2018
- 2) Présentation du budget prévisionnel 2018 DDFIP 47
- 3) Exécution du budgt 2017 DDFIP 47

A noter qu'une nouvelle fois, une réunion d'un organisme représentatif s'est tenue en l'absence du directeur départemental. Il est regrettable de constater que ce problème est récurrent. La présidence a donc été assurée par M CREUSOT.

En début de séance, la CGT a lu une déclaration liminaire, consultable en ligne : <http://www.dgfip.cgt.fr/47/spip.php?article456>

BUDGET PREVISIONNEL 2018

La CGT a une nouvelle fois dénoncé l'absence de documents permettant aux élus l'examen des éléments détaillés nécessaires à l'exercice de leur mandat :

- les fluides (eau/électricité/chauffage) par site.
- les besoins exprimés par sites en matière de travaux, d'entretien et de matériel

En effet, seul un tableau récapitulatif très synthétique nous a été fourni. En réponse, la direction se réfugie derrière l'obligation d'utiliser CHORUS qui ne permet pas d'avoir le détail demandé. Normalement, une comptabilité analytique se met en place pour 2019 et cela devrait devenir possible.

La CGT a fait remarquer, à la direction locale, que certains départements avaient une présentation bien plus fournie. Il n'en demeure pas moins que tout ce qui concerne l'expression des besoins par les sites du département devrait, à minima, être fourni aux élus. Ce qui n'est plus le cas depuis des années. Un questionnement auprès des chefs de poste en amont du budget 2018 eût été préférable.

Pour la CGT, en l'absence des besoins exprimés par les agents, il est hors de questions de se prononcer sur cette prévision budgétaire.

En cohérence avec la position affichée, les élus CGT sont intervenus pour signaler les travaux ou divers besoins qui leur ont été signalés par les personnels lors des HMI/visites de poste organisées :

- **Villeneuve /Lot** : fenêtres qui ferment mal, volets cassés, cloison à abattre à la Municipale, entretien extérieur. Lors du débat concernant ce site, il a été demandé à la direction locale de réfléchir à une présence régulière, au minimum un jour par semaine sur le site.
- **Marmande** : problème d'hygiène, difficulté de luminosité (rampe de 40 néons et un seul interrupteur). Suite à notre demande, une analyse de l'air devrait être effectuée.
- **Trésorerie Hospitalière** : prise en compte des demandes des agents concernant les travaux préalables au déménagement. Le président indique qu'une enveloppe de 58 000€ est prévue et devrait permettre de réaliser l'essentiel des interventions exprimées (cloison, sol...).

Avant de passer au vote, la CGT a demandé une suspension de séance afin d'avoir une position commune et globale de la parité syndicale contre la prévision budgétaire 2018.

VOTE : CONTRE unanimité des organisations syndicales

Suite à ce vote, l'administration locale sera dans l'obligation de convoquer un nouveau CTL concernant la prévision budgétaire 2018.

Vous noterez au passage la lisibilité du seul tableau transmis par l'administration locale comme document aux élus en CTL (voir nos remarques au début de ce compte rendu)

DOCUMENT DE PROGRAMMATION DU BOP 0156-CFIP-D047
Unité Opérationnelle : 0156-CFIP-XXXX
Année de gestion : 2018

Opérations programmées (OP)	Opérations budgétaires (OB)	Activité	Code activité	Exécution 2017		Réparation des crédits notifiés en 2018		Programmation				Prévisions d'exécution au 31/12/2018							
				AE	CP	AE	CP	CP	AE	CP	AE	CP							
Dépenses immobilisables 01560001	Dépenses de l'occupant 0156000102	autres dépenses	015600010007	583 419	824 995	659 702	878 351	3 956	659 702	874 395	218 649	22 000	241 649	679 702	898 351				
				500 543	846 021	674 702	893 351	5 583	674 702	887 758	218 649	694 702	913 351						
				Sous-total (OP) "Dépenses de l'occupant"															
				Total (OP) "Dépenses immobilisables"															
				Dépenses mobilières 01560002	Dépenses de fonctionnement courant 0156000201	autres dépenses	015600020106	405 996	405 432	153 132	153 132	554	153 132	150 588	25 700	405 996	405 432		
								33 243	61 842	33 000	58 700	18 505	33 000	42 115	25 700	39 000	38 700		
								177 408	177 408	177 000	177 000	177 000	177 000	177 000	177 000	177 000	177 000		
								50 392	51 552	29 352	29 352		29 352	29 352	29 352	29 352	29 352		
								13 659	13 659	13 650	13 650		13 650	13 650	13 650	13 650	13 650		
								38 240	38 240	28 657	28 657		28 657	28 657	28 657	28 657	28 657		
724 966	724 483	432 801	432 801					17 149	432 801	441 352	25 700	686 689	712 389						
Total (OP=OB) "Dépenses mobilières"																			
Dépenses informatiques 01560003	Informatique de réseau 0156000302	achat de services informatiques et de logiciels matériels & consommables informatiques	015600030201					7 004	14 804	10 000	10 000	519	62 000	61 481	10 000	20 000	20 000	20 000	
								63 001	59 654	62 000	62 000		62 000	61 481	62 000	62 000	62 000	62 000	
				492															
				67 241	60 312	67 000	67 000	5 287	67 000	63 712	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000				
				135 674	139 599	139 000	139 000	5 806	139 000	133 194	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000				
				Total (OP=OB) "Dépenses informatiques"															
				Dépenses de fonctionnement courant 01560004	Dépenses de fonctionnement courant 0156000401	autres - locations & entretien de matériels	015600040101	23 629	23 626	22 619	22 619	804	23 626	22 745	37 000	37 000	37 000	37 000	
								112 633	113 874	112 000	112 000		112 000	112 000	112 000	112 000	112 000	112 000	
								58 200	40 418	58 000	58 000	8 659	58 000	49 341	58 000	58 000	58 000	58 000	
								31 508	45 911	31 000	31 000		31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	
11 640	5 816	10 000	10 000					625	10 000	9 325	10 000	9 325	10 000	10 000					
21 599	22 674	21 000	21 000					150	21 000	20 850	21 000	20 850	21 000	21 000					
13 202	15 923	13 000	13 000						13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000					
274 551	272 441	270 609	270 609					10 348	270 609	260 261	280 000	280 000	280 000	280 000					
Total (OP=OB) "Dépenses de fonctionnement courant"																			
TOTAL								1 795 834	2 012 234	1 537 112	1 761 461	38 886	1 537 112	1 722 575	260 349	1 894 371	2 078 720		
												317 259	317 259						

La répartition du niveau 2 devra être réalisée à hauteur des crédits notifiés au regard de la ventilation budgétaire dans votre document de notification.

Exercice en cours de programmation, le total des crédits doit être égal au total des crédits notifiés.

La répartition des crédits de fonctionnement, le total des crédits doit être égal au total des crédits notifiés.

BILAN exécution budget 2017

En réponse aux questionnement des organisations syndicales, la direction a apporté les précisions suivantes :

- Entretien courant : + 69,33% soit 60 692€.

Une partie de ce surplus, concerne le SPF - E : cablage à refaire.

CFP Marmande : 60 335€ ont été affectés en surcoût des travaux de réhabilitations du site, du fait de la défaillance du maître d'oeuvre, de la société de désamiantage (RJ/LJ). De plus, des crédits affectés par la région ont été repris, les délais de réalisation des travaux étant dépassés.

Commentaire CGT : lors de la discussion sur Marmande, au détour d'une phrase, nous apprenons que le maître d'oeuvre serait le grand responsable des largeurs de portes insuffisantes ... La Direction reconnaît donc implicitement que la CGT avait raison !!

- acquisitions/constructions :

Suite à la question de la CGT sur la défaillance de la climatisation à la salle de réunion, la Direction a signalé sa remise en service.

- fluides :

Pour la Direction, à défaut de diminuer, la consommation en fluides apparaît comme maîtrisée.

Cela est d'autant plus surprenant connaissant les problèmes thermiques récurrents sur certains sites du département, comme ... Marmande par exemple.

Sur ce sujet, la direction locale se permet d'émettre des doutes sur la viabilité réelle de l'installation actuelle (chaudière).

=> Afin d'alimenter un dossier auprès de la région, en vue d'obtenir des crédits supplémentaires, la direction accepte la proposition de la CGT de prendre en compte les relevés de températures qui ont été établis pas les agents du site sur plusieurs semaines. A suivre ...

- télécommunications :

Sur la cité administrative d'Agen, il nous est répondu qu'il n'y a pas de problème d'autocom. C'est uniquement l'absence de réponse qui entraîne une "boucle" des appels entrants.

- dépenses de fonctionnement courant :

La CGT interroge le président sur l'existence d'un véhicule électrique de type ZOE qui justifierait l'augmentation de cette ligne budgétaire.

Merci pour elle, elle se porte bien et bien que payée (14 960€), depuis décembre 2017, au garage RENAULT, elle est toujours en "congé" (garage). En effet, personne ne veut lui donner "vie" en l'immatriculant.

Il est déplorable de constater que tous les intervenants se rejettent la responsabilité de leur incapacité à gérer un problème d'immatriculation. En l'occurrence, au cas présent, nos services ne sont pas en cause.

Votes : CONTRE : CGT et Solidaire
--

ABST : FO et CFDT

La CGT précise avoir voté contre l'exécution budgétaire en cohérence avec son vote lors de l'élaboration du budget 2017.

Dans le cadre des questions diverses, la CGT a abordé les points suivants :

- Avancement projet travaux RDC Cité Administrative Agen => Les deux plans présentés à la SAFI (Toulouse) dépassent le budget alloué de 120 000€. Respectivement 144 000 et 156 000€.
- le changement des luminaires au 3ème étage de la cité est toujours en attente depuis 2 ans : => un devis est de 4500€ va être présenté au CHS CT.
- Le cas d'un cadre B affecté sur un poste de C à Miramont a été une fois DE PLUS évoqué. La CGT a rappelé que la Direction c'était engagée à régulariser la situation **au plus vite** ...
- Il semblerait que certains extincteurs du CFP de Marmande n'aient pas tous été vérifiés et il est demandé à la Direction de s'en assurer.
Idem concernant le plan d'évacuation des locaux qui n'est plus à jour : la direction assure que c'est en voie de régularisation.
- Une enquête a été demandée à Madame Krief au sujet de l'augmentation des chèques encaissés dans les CFP du 47 sur précisément les mois d'octobre 2016 et octobre 2017. Suite à la baisse du paiement par chèque à 2000€ en 2017, les usagers, par manque d'informations, ont quand même envoyés des chèques (sans talon de paiement) au centre d'encaissement de Rennes qui les a renvoyé dans les CFP du département concerné.. Un surcroit de travail a été constaté sur Agen.
- La CGT a renouvelé sa question au sujet de l'avenir du recouvrement des impôts dans les 5 trésoreries mixtes de proximité (FUMEL, NERAC, MONTFLANQUIN, MIRAMONT de GUYENNE, CASTELJALOUX). Le directeur aurait déjà expliqué, aux agents de ces trésoreries, la perte de cette mission et sûrement de ou des emploi(s) associé(s) à cette fonction.
Il convient également de se poser la question de l'avenir de ces postes comptables.

Les représentants CGT

Patrice MARTIN
SIP AGEN

Didier MIDROUET
T AGEN Municipale

Michel RABILLARD
Expert CGT

Françoise REJOL
PCRP Agen

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date: Signature,

A renvoyer à : Patrice MARTIN / SIP AGEN Cité Administrative

OU Case CGT DDFIP Jacobins